

## Procès-verbal du Conseil Municipal Séance du 3 avril 2025

L'an deux mil vingt cinq, le trois avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué, conformément aux articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en salle du conseil à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Philippe LEMOINE, Maire à 20h

Date de convocation : 20/03/2025 Date d'affichage de la convocation : 20/03/2025  
Nombre de conseillers en exercice : 13 - nombre de présents : 9 – nombre de votants : 11

Etaient présents : M. LEMOINE Philippe

M CAURETTE Olivier, M ROLLOIS Michaël, Mme MICHAUD Corinne, M MORIN Dominique, Mme BOUREAU Héloïse, Mme LUNEL Alexia, M BOURBON Christian,

Absents excusés : M SARAZIN Patrick

Mme CHAUTEAUZEL Claire pouvoir à CAURETTE Olivier

M KEITA Alexandre pouvoir à LUCAS Hélène

Absente : M BESNARD Michel

Morin Dominique a été élu secrétaire de séance (selon art. L.212115 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Début du conseil à 20h14

### 1. Approbation du compte rendu du 16 janvier 2025.

M le maire précise que les remarques envoyées par M Rollois ont été prise en compte et demande s'il y a d'autres remarques ou des questions sur le compte rendu.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 janvier 2025. Soit 11 pour

### 2. Délibération pour l'approbation du compte de gestion du budget principal de la commune

#### Résultats budgétaires de l'exercice

61700 - CHAUSSY -

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	547 542,72	1 151 920,25	1 699 462,97
Titres de recette émis (b)	86 471,99	641 829,75	728 301,74
Réductions de titres (c)		3 695,00	3 695,00
Recettes nettes (d = b - c)	86 471,99	638 134,75	724 606,74
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	547 542,72	1 151 920,25	1 699 462,97
Mandats émis (f)	155 866,48	703 143,36	859 009,84
Annulations de mandats (g)		10 299,66	10 299,66
Dépenses nettes (h = f - g)	155 866,48	692 843,70	848 710,18
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit	69 394,49	54 708,95	124 103,44

Le maire expose les différentes lignes du compte de gestion.

Monsieur le maire précise que ce sera la dernière année avec les résultats sous cette forme. Nous allons fusionner comptes de résultat et de gestion dès l'année prochaine pour les présenter sous le nouveau format CFU Compte Fiscal Unique.

Monsieur CAURETTE demande si l'année prochaine avec les élections, nous voterons le budget avant les élections.

Monsieur le maire précise que c'est un choix des élus mais que traditionnellement les comptes de l'année N sont clôturés par l'équipe en place et le budget de l'année N+1 est établi par la nouvelle équipe.

Après ces échanges le compte de gestion proposé par le comptable public sont approuvés à l'unanimité soit 11 votants.

### 3. Délibération pour l'approbation du compte administratif du budget principal de la commune compta en M57

Le maire a effectué la lecture des chiffres chapitre par chapitre et expliqué par article chaque fois que nécessaire

Le bilan global arrive ainsi

COMMUNE DE CHAUSSY - Budget COMMUNAL - CA - 2024

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES		RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	692 843,70	G 638 134,75
	Section d'investissement	B	155 866,48	H 86 471,99
		+		+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I 544 257,25 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J 64 753,92 (si excédent)
		=		=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	848 710,18	= G + H + I + J 1 333 617,91
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L 0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	692 843,70	= G + I + K 1 182 392,00
	Section d'investissement	= B + D + F	155 866,48	= H + J + L 151 225,91
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	848 710,18	= G + H + I + J + K + L 1 333 617,91

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

De nombreuses dépenses ont été imputé sur des comptes différents de ceux qui avaient été prévu lors du budget 2024 mais le global n'est pas affecté.

Quelques petites dépenses d'investissement ont été passé en fonctionnement comme la restauration de christ de la salle des fêtes.

Dans les investissements de 2024 il y a les travaux d'enfouissement des réseaux de haute souris et aussi les travaux d'aménagement du cimetière

En 2024 nous avons plusieurs logements sans locataire depuis fin 2024 il ne reste plus que celui du presbytère dans lequel nous souhaitons effectuer des travaux d'isolation avant de le louer à nouveau.

A fin 2024 nous étions à jour des subventions que nous pouvions toucher en fonction des travaux qui étaient terminés.  
 En fin d'année nous avons un déficit de fonctionnement d'un peu moins de 55k€ due principalement à une baisse de revenus due à la baisse des taxes d'aménagement perçues à presque 20K€ de facture rejetée fin 2023 qui ont finalement été payé sur l'exercice 2024. À des absences maladies que nous avons continué à payer toute l'année sans percevoir de remboursement.  
 Et à un emploi supplémentaire que nous avons recruté en 2024 pour l'entretien des espaces vert de septembre à fin novembre.

Une fois les explications données le maire à quitté la salle du conseil.

Monsieur Caurette à fait procéder au vote.  
 L'ensemble des élus ont approuvé le compte administratif de la commune pour l'année 2024 soit 10 pour.

#### **4. Affectation du résultat du compte « commune »**

Monsieur le maire à proposé dans les documents de présentation les affectations suivantes.

Le déficit de fonctionnement de 55k€ est absorbé par l'excédent antérieur.

A l'investissement, il est nécessaire de combler le déficit avec affectation de 4.640,57€ à ce compte.  
 Après ce transfert, le résultat de ce compte est de 0€.

Après le transfert au budget de fonctionnement, le résultat reporté au compte de fonctionnement est de 484.907,73€ et de 0€ à l'investissement.

	BP 2025
<b>Investissement</b>	
Article R 001 – Résultat d'investissement reporté – (si positif = rec)	0.00 €
ou Article D 001 – Résultat d'investissement reporté – (si négatif = dép)	4 640.57 €
<b>Investissement Recettes</b>	
Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé (=abs(N)+P)	4 640.57 €
<b>Fonctionnement Recettes</b>	
Article R 002 – Résultat de fonctionnement reporté – excédent (E-article 1068)	484 907.73 €
Article D 002 – Résultat de fonctionnement reporté – excédent (E-article 1068)	0.00 €

Il n'a pas eu de question et les affectations de résultats ont été approuvé comme proposé  
 Adopté à l'unanimité soit 11 pour

#### **5. Vote du Compte de Gestion du compte « assainissement » 2024**

Le maire expose les différentes lignes du compte de gestion.

##### **COMPTE DE RESULTAT 2024**

28800 - EAU ET ASST - CHAUSSY

Exercice 2024

POSTES	Exercice 2024	Exercice 2023
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	23 889,59	22 384,37
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant	600,00	1 000,00
Dot aux prov pour rigues et charges		
Autres charges	28,77	
<b>TOTAL II</b>	<b>61 017,25</b>	<b>52 769,58</b>
<b>A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>-12 462,05</b>	<b>-9 530,65</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
<b>TOTAL III</b>		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

Le transfert de la compétence assainissement ne serait plus obligatoire en 2026. La communauté de communes nous demande de prendre une décision d'intention de transférer ou non pour les compétences et cela avant fin mai afin d'avancer sur les études en cours ou pas.

Le SIAA pourrait reprendre la gestion de l'assainissement individuel.

Le SIARP pourrait reprendre la gestion de l'assainissement collectif et non collectif.

Mais seul le conseil communautaire prendra cette décision une fois que toutes les communes auront signifiés leur intention.

Après la présentation des chiffres par monsieur le maire il n'y a pas eu de question.

Le compte de gestion de l'année 2024 pour le budget assainissement est adopté à l'unanimité.

## 6. Vote du Compte Administratif du compte « assainissement M49» 2024

### COMMUNE DE CHAUSSY - Budget ASSAINISSEMENT - CA - 2024

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

#### EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	61 017,25	G	63 335,50	G-A 2 318,25
	Section d'investissement	B	33 017,30	H	58 889,59	H-B 25 872,29

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	35 375,64 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	33 337,12 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)	

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D	127 371,67	Q= G+H+I+J	157 600,73	=Q-P 30 229,06

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00	
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00	

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	61 017,25	= G+I+K	98 711,14	37 693,89
	Section d'investissement	= B+D+F	66 354,42	= H+J+L	58 889,59	-7 464,83
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	127 371,67	= G+H+I+J+K+L	157 600,73	30 229,06

Le maire expose les différentes lignes du compte administratif par chapitre et précise certains points. Après la sortie du maire de la salle du conseil,

Monsieur le premier adjoint fait procéder au vote. Le conseil a validé à l'unanimité **soit 10 pour**

## 7. Affectation du résultat du compte « assainissement »

Résultat cumulé au fonctionnement 37.693,89€

Les dépenses en investissement nécessitent de combler le déficit.

Le transfert de 7.464,83€ du fonctionnement à l'investissement.

Le résultat à reporter au budget en fonctionnement est de 30.229,08€, et de 0€ au budget d'investissement.

Investissement		BP 2025
Article R 001 – Résultat d'investissement reporté – (si positif = rec)		0.00 €
ou Article D 001 – Résultat d'investissement reporté – (si négatif = dép)		7 464.83 €
<b>Investissement Recettes</b>		
Article 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé (=abs(N)+P)		7 464.83 €
<b>Fonctionnement Recettes</b>		
Article R 002 – Résultat de fonctionnement reporté – excédent (E-article 1068)		30 229.06 €
Article D 002 – Résultat de fonctionnement reporté – excédent (E-article 1068)		0.00 €

Après les explications le conseil a procédé au vote et ils ont validé à l'unanimité les propositions des affectations **soit 11 pour**

## 8. Vote du taux des taxes directes locales pour 2025

Monsieur le maire a présenté les perspectives pour 2025 à l'aide du formulaire et des évolutions des bases attendus pour la commune de Chaussy.

Même si nous avons eu de mauvais résultat en 2024, il ne semble pas opportun d'augmenter les taux avec la crise mondiale actuelle aggravée par les choix du nouveau président américain.

Nous allons devoir être vigilant et resserrer les dépenses en 2025

L'augmentation des bases foncière est de 1,72 %.

Le maire propose de laisser les taux des taxes directes locales inchangés pour l'année 2025 soit

Taxe foncière sur le bâti **26%**

Taxe foncière sur le non bâti **42%**

Taxe d'habitation pour les résidences secondaire ou logement vacant. **12%**

Après les échanges lors desquels certains ont évoqué que nous avons des taux corrects sur Chaussy plutôt dans une moyenne basse et que nous devons augmenter pour combler nos dépenses et dégager un gain afin de permettre de réaliser des investissements.

Après ces échanges le conseil a validé à l'unanimité le choix de maintenir les trois taux de 2024 pour l'année 2025 soit **11 pour**

## **9. Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Communal**

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractères général	réalisé 2024 - 234.672€ // budget 2025 - 219.750€
Charges de personnel	réalisé 2024 - 276.637€ // budget 2025 - 286.910€
Atténuation de produits (FNGIR, FPIC)	réalisé 2024 - 74.355€ // budget 2025 - 74.589€
Virement section investissement	// budget 2025 - 405.734,84€
Autres charges de gestion courante	réalisé 2024 - 76.158€ // budget 2025 - 76.945€
Charges financières	réalisé 2024 - 5.616€ // budget 2025 - 5.616€
Charges exceptionnelles	réalisé 2024 -20.906€ // budget 2025 - 0€
Dotations aux provisions	réalisé 2024 -12.488€ // budget 2025 - 500€

**TOTAL DEPENSES Fonctionnement** réalisé 2024 - 712.623€ // budget 2025 - 1.091.611€

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Excédent antérieur reporté	// budget 2025 - 484.908€
Atténuation de charges	réalisé 2024 - 22.717€ // budget 2025 - 5.000€
Opérations d'ordre entre section	réalisé 2024 - 41.763€ // budget 2025 - 39.100€
Impôts et taxes (payés par la commune)	réalisé 2024 - 130.759€ // budget 2025 - 129.803€
Impôts directs locaux	réalisé 2024 - 315.439€ // budget 2025 - 312.000€
Dotations et participation	réalisé 2024 - 105.660€ // budget 2025 - 93.800€
Autres produits de gestion courante	réalisé 2024 - 25.887€ // budget 2025 - 26.500€
<b>TOTAL RECETTES DE Fonctionnement</b>	réalisé 2024 - 642.227€ // budget 2025 - 1.091.611€

**TOTAL DEPENSES INVEST** budget 2025 - 454.500€  
**TOTAL RECETTES INVEST** budget 2025 - 432.216€

En résumé sur le budget de cette année, il est nécessaire de limiter les dépenses de façon importante pour retrouver un excédent au budget de fonctionnement.

Les investissements envisagés en 2025 restent ceux prévus en 2024 qui n'ont pas pu l'être

Après échanges le conseil décide de valider à l'unanimité le budget proposé soit 11 pour

## **10. Vote du Budget Primitif 2025 du Budget Assainissement**

TOTAL DEPENSES EXPLOITATION 93.009€  
TOTAL RECETTES EXPLOITATION 93.009€

TOTAL DEPENSES INVESTIS 59.609€  
TOTAL RECETTES INVESTIS 59.609€

Après échanges le conseil décide de valider à l'unanimité le budget proposé soit 11 pour

## **11. Vote pour autoriser la fongibilité des crédits de dépense de fonctionnement et d'investissement et dehors des comptes 12 lié au personnel dans la limite de 7,5%**

Cette délibération doit être reprise annuellement au moment du vote du budget.

Pour rappel chaque fois que les budgets sont transférés d'un compte vers un autre une information doit être faite à l'assemblée lors du conseil suivant.

Le conseil décide de valider à l'unanimité le budget proposé soit 11 pour

## **12. Renouvellement des Contrats Tiers Payant « Scolaire » et « Etudiant » avec l'Agence IMAGINE'R**

Ce contrat permet de subventionner les cartes de transport pour les scolaires et étudiants. Le montant sera à délibérer ultérieurement quand les montants seront fournis par Île-de-France mobilités.

O. CAURETTE - il est important de rappeler que ces dépenses ne sont pas neutres pour la commune et que cette aide est importante pour les familles.

Après échanges le conseil souhaite maintenir cette aide aux jeunes de la commune et ont validé à l'unanimité d'autoriser monsieur le maire à signer les documents correspondants.  
Le taux de participation sera fixé ultérieurement une fois les coûts par enfants en par an pour l'année 2025 connus.

## **13. Questions et informations diverses**

M. ROLLOIS - Caravane sport-santé du Vexin – action proposée par le service départemental à la jeunesse - le conseil donne son accord pour le développer à l'école.

O. CAURETTE - la balayeuse est-elle passée mardi 01 avril ? NON.

O. CAURETTE - Pour rappel, intervention de la ludothèque demain 04 avril à 18h00 à la salle des associations.

Fin du conseil à 23h35.